



**AFAUP**

Association Française  
d'Agriculture Urbaine  
Professionnelle

# **RAPPORT ANNUEL**

de l'Association Française de  
l'Agriculture Urbaine Professionnelle



**Faire de l'agriculture urbaine un levier incontournable  
pour rendre les villes durables, fertiles et apaisées**





# Sommaire

## INTRODUCTION

LES CHIFFRES-CLÉS DE 2022	4
PRESENTATION DE L'EQUIPE SALARIÉE	5
PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
L'ÉDITO DE LA PRESIDENCE	9

## RAPPORT FINANCIER 11

## RAPPORT D'ACTIVITES 18

LES 3 GRANDS CHANTIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
----------------------------------------------------	----

RECAPITULATIF DES SERVICES PROPOSES AUX ADHÉRENT.ES	29
-----------------------------------------------------	----

RECAPITULATIF DES ACTIONS DE COMMUNICATION	35
--------------------------------------------	----

RÉCAPITULATIF DES PROJETS MENES & EN COURS	38
--------------------------------------------	----

L'OBSERVATOIRE DE L'AGRICULTURE URBAINE	38
-----------------------------------------	----

LA STRUCTURATION DU RESEAU EN REGIONS	40
---------------------------------------	----

LE RÉSEAU FRANCILIEN DES AGRICULTURES URBAINES (REFAUR)	43
---------------------------------------------------------	----

LE RÉSEAU DES ACTEURS ENGAGÉS (RAE)	45
-------------------------------------	----

LE GUIDE "AGRICULTURE URBAINE & SECTEUR HLM"	48
----------------------------------------------	----

LA RENCONTRE NATIONALE POUR LES JARDINS COLLECTIFS	50
----------------------------------------------------	----

LES 48H DE L'AGRICULTURE URBAINE	53
----------------------------------	----

LES TRAVAUX JURIDIQUES	55
------------------------	----

LES ACTIONS DE REPRESENTATION & DE PROMOTION	57
----------------------------------------------	----

ANNEXES FINANCIÈRES	62
---------------------	----

# LES CHIFFRES CLÉS DE 2022

**25**  nouveaux  
adhérents.es

**118**  Adhérent.es  
au total

**670**  Jardins  
**80** Hectares

**156**  Fermes urbaines  
**70** Hectares

**40** Ha  Dédiés à l'élevage

**1100**  Salarié.es

**350**  Emplois en insertion  
professionnelle

**350**  Stagiaires

# L'équipe salariée et le conseil d'administration

## UNE ÉQUIPE DE 5 SALARIÉ.ES POUR ANIMER LE RÉSEAU ET PORTER LA VOIX DE L'AGRICULTURE URBAINE AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS

L'équipe salariée a trouvé ses marques, elle travaille dans une bonne dynamique et avec efficacité. Les responsabilités et les sujets ont été répartis entre les salarié.es afin de permettre à chacun de s'investir pleinement dans l'association. Les salarié.es sont tous.tes chargé.es d'animer le réseau (organisation d'ateliers, rédaction de la lettre d'info, organisation d'événements etc.) et de répondre à des missions financées par nos partenaires afin de générer de la connaissance sur l'agriculture urbaine.

**L'année 2022 a été marquée par l'embauche en CDI de Romain et de Marie, et en CDD de notre ancienne stagiaire Victoire.**



**Anne-Cécile  
Daniel-Hacker**

*Directrice*

- Référente Grand-Ouest pour les adhérent.es
- En charge des ressources humaines, de la recherche de partenaires et du montage de projets
- Sujets de prédilection : les jardins collectifs, le droit, les relations avec le monde agricole



**Marie Fiers**

*Coordinatrice de projets*

- Référente Nord-Est pour les adhérent.es
- En charge des finances, des 48h de l'agriculture urbaine, de la structuration du réseau, des sujets techniques et des formations en agriculture urbaine
- Sujets de prédilection : l'agronomie, la technique, la recherche



**Romain Guitet**

*Coordinateur de projets*

- Référent Sud pour nos adhérent.es
- En charge de la communication, du grand observatoire et du réseau des collectivités
- Sujets de prédilection : la communication, les modèles économiques, les lieux nourriciers



**Victoire  
Chambert-Loir**

*Animatrice du REFAUR  
(Réseau Francilien de  
l'Agriculture Urbaine)*



**Emmanuelle  
Antoine**

*Apprentie, chargée de  
mission sur l'observatoire  
de l'agriculture urbaine*

- Référente Ile-de-France pour les adhérent.es
- En charge de structurer et animer le REFAUR
- Sujets de prédilection : l'urbanisme, le droit, les enjeux environnementaux

## DES EXPERT.ES QUI COMPLÈTENT L'ÉQUIPE



**Camille  
Claude**

*Prestataire pour la  
communication de l'AFAUP  
(gestion des réseaux  
sociaux, création de visuels,  
actualisation du site  
internet etc.)*



**Antoine  
De Lombardon**

*Avocat référent de  
l'AFAUP depuis 2016. Il  
étudie les problématiques  
juridiques de l'agriculture  
urbaine, notamment à  
partir des remontées du  
terrain.*

# UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE 13 ADMINISTRATEUR.RICES POUR REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DES ADHÉRENT.ES ET REPRÉSENTER L'AFAUP



**Pierre AUBIGNAC**

**Président**



**Audrey DEBONNEL**

**Vice-présidente**



**Flore-Anaïs BRUNET**

**Vice-présidente**



**Paola KRUG MUGNIER**

**Secrétaire**



**Guillaume MOREL**

**Vice-secrétaire**



**Gilles Degroote**

**Trésorier**



**Louis ROLAND**

**Vice-trésorier**



**Guillaume DEKONINCK**



**Laurent ROUGERIE**



**Nicolas BRULARD**



**Nadine LAHOUD**



**Lucile DELORME**



**Nicolas GUICHARD**



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTENCE

*Pierre Aubignac, Audrey Debonnel, Flore-Anais Brunet*



En six ans, l'AFAUP est passée d'une petite association de bénévoles, à un réseau professionnel, riche, dense et fertile sur l'ensemble du territoire métropolitain. Notre travail à tous et toutes, salarié.es comme adhérent.es, nous a permis d'être présents sur la scène politique nationale aux côtés de nos grandes instances agricoles et sociales. Des sollicitations nouvelles nous ont demandé de nous réinventer et de diversifier le spectre des actions menées par l'AFAUP. Ces changements n'ont pas été de tout repos ! Nous avons été challengés par de nombreux acteur.trices et donneur.euses d'ordre qui ont vu en l'agriculture urbaine une solution dans un monde en plein changement. Si 2021 avait été l'année du changement d'échelle, 2022 a été l'année de la stabilisation.

### **Au niveau de la gouvernance, une refonte de notre organisation a été opérée.**

Si par le passé les décisions pouvaient être prises à 13 administrateur.rices, l'augmentation de l'équipe salariée et du nombre de projets et actions menés par l'AFAUP nous a demandé de revoir cette organisation pour prévenir l'épuisement de chacun. Nous avons ainsi différencié les missions du Bureau et du Conseil d'Administration. Le Bureau a désormais à charge le suivi et le pilotage des aspects opérationnels quand le Conseil d'Administration se réunit, lui, pour définir les grandes orientations et stratégies de l'association. Cette nouvelle organisation, bien qu'ouverte à amélioration, nous a permis d'être plus efficaces et d'aboutir à la rédaction d'une vision stratégique qui nous permettra, nous l'espérons, d'être encore plus pertinents dans les offres que l'AFAUP pourra vous proposer et dans son rôle de porte parole.

Tout ce travail a été rendu possible grâce au concours de notre équipe salariée que nous remercions chaleureusement pour la qualité de son travail et l'énergie précieuse qu'elle nous apporte tous les jours. Anne-Cécile, Romain et Marie ont fait preuve toute l'année d'une imagination débordante pour faire réfléchir les administrateur.rices de façon ludique et pertinente. C'est aussi grâce à leur travail de recherche de nouveaux partenaires et de pérennisation des financeurs existants que nous avons pu être en mesure cette année de passer Marie et Romain en CDI. Nous pouvons désormais nous féliciter d'avoir une équipe de cadres solide, dont l'efficacité n'est plus à prouver et qui nous permettra d'avancer sereinement dans les années à venir.

Mais l'équipe s'est aussi étoffée de deux nouvelles recrues en 2022. La première est Victoire, juriste de formation, que nous avons recrutée suite à son stage à l'AFAUP, pour animer le lancement du Réseau francilien des professionnels de l'agriculture urbaine, projet permis par une convention de partenariat de trois ans avec la Mairie de Paris. La deuxième est Emmanuelle en alternance à l'AFAUP pour travailler sur l'Observatoire de l'agriculture urbaine. Ces deux nouvelles arrivées dans l'équipe coïncident avec les premiers bureaux de l'AFAUP à Paris situés dans les locaux de l'école du Breuil à Vincennes.

Cette année encore, notre équipe salariée s'est agrandie et enrichie de nouveaux éléments, de nouvelles compétences pour répondre aux mieux à vos attentes. Il est cependant important de rester vigilant pour que chacun et chacune puisse apporter et s'épanouir au sein de cette nouvelle équipe sans pour autant mettre en danger les finances de l'association. C'est un challenge passionnant et complexe qui nous anime tous et toutes au sein du Conseil d'Administration et qui nous a fait travaillé notamment sur une nouvelle grille tarifaire d'adhésion à l'AFAUP. Une augmentation du tarif d'adhésion nous a paru nécessaire pour la durabilité de l'association. Cependant connaissant les difficultés de certaines structures nous avons mis en place un tarif solidaire restant au tarif actuel avec possibilité d'être diminué selon les dons d'autres adhérents encourageant la solidarité au sein de notre réseau.

Les nouveaux enjeux de ces prochaines années sont de poursuivre dans la lancée que nous avons depuis 6 ans et de continuer à développer le réseau de l'agriculture urbaine en ayant une plus grande représentativité des acteurs professionnels du secteur. Nous souhaitons également continuer à vous proposer de nouveaux projets d'intérêt et répondre aux problématiques que vous rencontrez au quotidien. Pour cela, un travail sur les services rendus par l'agriculture urbaine et leur juste rémunération va commencer et répondre en partie aux questions sur les modèles économiques.

Pour l'année qui arrive, nous vous souhaitons beaucoup de joie et de réussite dans tous vos projets. Et nous nous souhaitons à tous en tant que membres adhérents de belles et nombreuses collaborations pour avancer ensemble dans la convivialité et le partage qui caractérise notre réseau.

# LE RAPPORT FINANCIER

*Mot du Trésorier - Gilles Degroote*



## **L'AFAUP poursuit son développement sereinement.**

Grâce à une approche prudente dans la gestion des dépenses en 2021, et à un gros travail pour obtenir les subventions nécessaires aux différents projets 2022, nous avons pu commencer l'année sereinement en consolidant l'existant et en renforçant l'équipe salariée.

Une équipe dynamique et complémentaire qui a développé son professionnalisme et son efficacité pour mener des projets structurants pour le renforcement de l'agriculture urbaine en France.

## **Des projets équilibrés**

Projets tous menés avec rigueur financièrement. Chacun respecte le budget prévu, signe d'un juste calibrage budgétaire en amont.

Cette rigueur et ce respect sont essentielles pour l'équipe du CA d'autant plus que l'AFAUP depuis 2022 reçoit la majorité de ses recettes de subventions publiques (Plan de relance, MGP, ADEME, Ville de Paris, Banque des territoires, DRIEAT, INRAE). Cette confiance nous oblige !

Cette confiance qui est aussi le signe de la reconnaissance des institutions de la nécessité de notre action collectivement

Car le collectif c'est bien ce qui caractérise l'AFAUP.

## **La force du collectif**

Jeune tête de réseau de l'agriculture urbaine en France, l'AFAUP représente 120 structures adhérentes en 2022. L'observatoire de l'AU révèle une belle dynamique de l'AU en France représentée par de nombreuses initiatives qui, demain, ont toute leur place au sein de notre jeune collectif. Car l'AFAUP doit renforcer la part des adhésions dans ses recettes (à hauteur de 10% environ vs 5% aujourd'hui) pour renforcer son indépendance et sa représentativité.

## *Mot du Trésorier (suite)*



Pour affirmer la force du collectif, l'AFAUP souhaite adapter son système d'adhésion, avec la possibilité d'une solidarité renforcée entre les adhérent.es. Celles et ceux qui le peuvent permettent aux structures qui ont des difficultés d'adhérer aussi. Ce projet sera soumis au vote lors de l'AG.

L'AFAUP c'est un collectif ancré sur tout le territoire ! L'équipe salariée et du CA se mobilise partout à travers les rencontres territoriales (une dizaine en 2022) avec une forte volonté de rassembler les acteurs et les actrices de l'agriculture urbaine. D'où la part conséquente et justifiée des "frais de mission" dans les charges de l'association.

### **Une bonne santé financière**

Les comptes 2022 sont approuvés par notre expert comptable (CAERIF) et devront l'être par un.e commissaire aux comptes. Ils sont excédentaires avec un résultat positif de 9 k€ et une trésorerie solide du fait d'un fond de roulement qui est chaque année nourrit par les résultats positifs de l'association. C'est la marque d'une gestion saine et sobre qui nous caractérise depuis la création de l'association.

Ainsi l'association démarre 2023 avec sérénité mais toujours avec cette vigilance de l'anticipation pour l'obtention des financements nécessaires à l'ambition que l'AFAUP se fixe à travers ses projets. Ceci dans un contexte où la subvention privée pluriannuelle permettant le financement de fonctionnement de l'association, arrive à échéance en 2023. Pas d'inquiétude toutefois puisqu'à date l'AFAUP a confirmé 62% de son budget 2023 (hors adhésions et cotisations du RAE) à travers des conventions de partenariat signées. L'enjeu est donc de se mettre d'ores et déjà en action pour le budget 2024 !

Cela tombe bien, nous avons tous collectivement des projets à porter via l'AFAUP pour faire avancer le mouvement. Rendez-vous à l'AG pour en parler ensemble !

*Gilles*

## BILAN FINANCIER 2022 :

Le bilan et des comptes de résultat sont consultables en annexe.

Cette année encore l'AFAUP présente des comptes sains et équilibrés avec un résultat bénéficiaire de plus de 9 k€. Au vu du contexte économique actuel, ce résultat est encourageant et donne le temps à l'équipe salariée de monter des projets afin d'assurer la résilience de l'association face à des imprévus (perte d'un financeur, refus de projets etc.).

L'AFAUP est financée à 94% par des subventions publiques et privées et à 6% par les cotisations de ses adhérent.es.



### NOS PRODUITS

**TOTAL DES PRODUITS 2022 : 345 812 €**

**TOTAL DES PRODUITS 2021 : 242 174 €**

**180€ 0 €**

Ventes de marchandises (0,05 %)

**1 817 € 6 359 €**

Visites, formations, ateliers (0,5 %)

**323 715 € 214 854 €**

Subventions d'exploitation (93,6 %)

**20 100 € 20 961 €**

Cotisations (5,8 %)





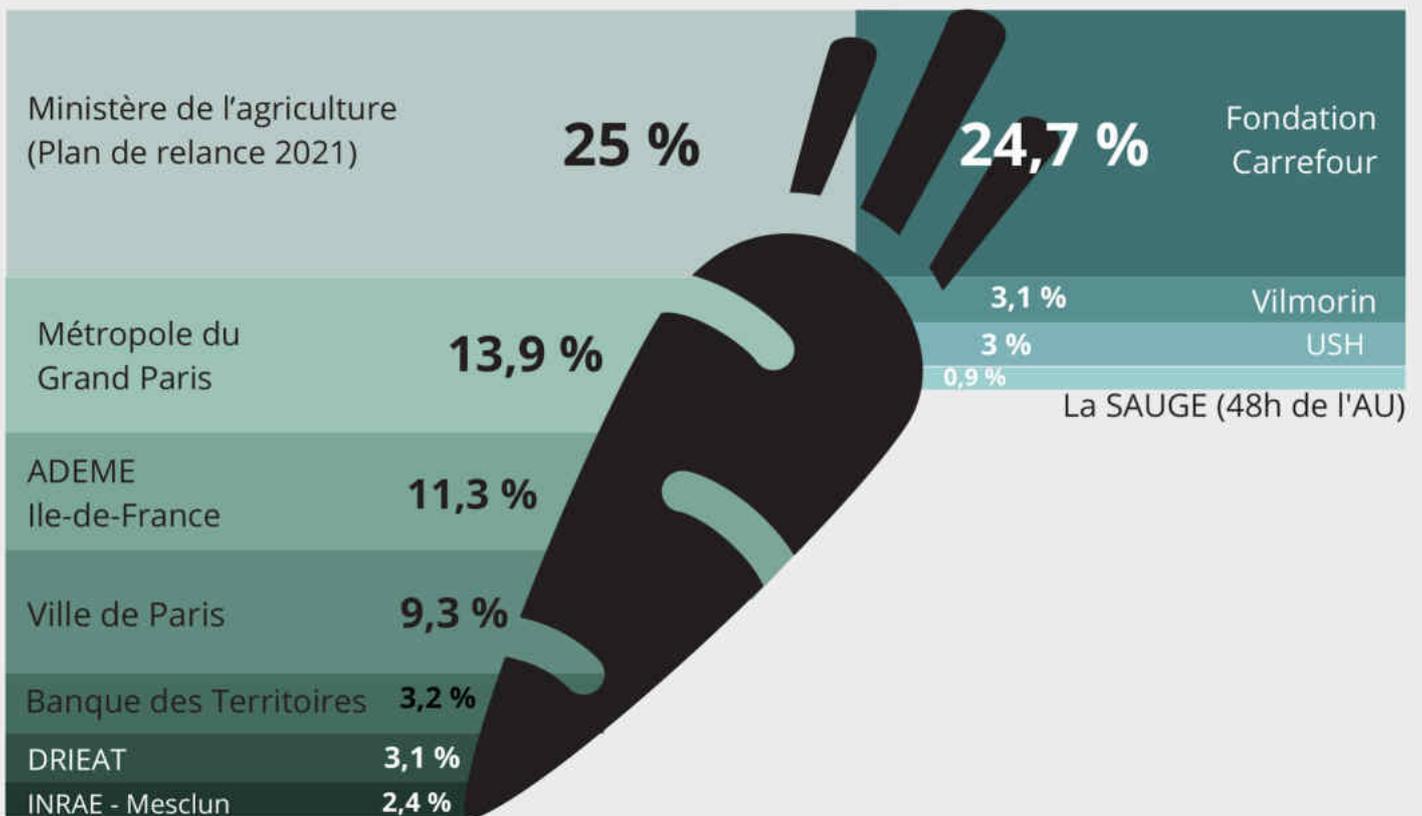
## NOS FINANCEURS SONT LES SUIVANTS :

### SUBVENTION PUBLIQUES :

**TOTAL : 221 015 €**

### SUBVENTION PRIVÉES:

**TOTAL : 102 700 €**



Ayant perçu en 2022 plus de 153 000 € de subventions publiques, l'AFAUP va faire appel à un.e commissaire aux comptes afin de vérifier que les règles de fonctionnement et de financement ont été respectées par l'expert-comptable.

Le produit des cotisations a diminué alors que le nombre d'adhérent.es a augmenté. Il y a trop d'adhérent.es qui ne payent pas leur cotisation pour un manque à gagner de 2000 € environ.



## NOS CHARGES :

**TOTAL DES CHARGES 2022 : 336 507 €**

**TOTAL DES CHARGES 2021 : 199 270 €**

**166 874 €** 103 947 €

Salaires et traitements (49,6 %)

**57 005 €** 52 899 €

Autres achats et charges (16,9 %)

**55 258 €** 0 €

Report de fonds dédiés (16,4 %)

**37 835 €** 23 112 €

Relations publiques (11,2 %)

**18 141 €** 18 518 €

Frais de mission (5,4 %)

**758 €** 428 €

Dotations & amortissements (0,2 %)

**635 €** 366 €

Impôts et taxes (0,2 %)

**BÉNÉFICE 2022 : 9 305 €**

La part du budget consacrée aux salaires est en hausse par rapport à 2021. En effet deux embauches ont été réalisées en octobre 2022, Victoire Chambert-Loir en CDD et Emmanuelle Antoine en contrat d'apprentissage.

Certaines subventions perçues fin 2022 pour le financement de projets menés en 2023 ont été reportées en fonds dédiés sur le budget 2023 pour un montant d'un peu plus de 55 k€.

Les relations publiques correspondant à l'animation du réseau, la participation aux salons de l'agriculture et salon des maires, l'organisation de l'assemblée générale, la communication sur les réseaux sociaux, etc. représentent près de 38 k€ soit 11% du budget. Elles sont financées en partie par les cotisations des adhérent.es.

## BUDGET PREVISIONNEL 2023 :

Les comptes prévisionnels pour 2023 prévoient des charges de personnel à hauteur de 175 k€ induites par le prolongement du CDD de Victoire Chambert-Loir au moins jusqu'à fin 2023. C'est le principal poste de dépenses.

La gestion de 10 projets est planifiée avec chacun un budget et un financement spécifique. Le financement de certains projets n'est pas encore assuré à 100% (projet avec des aménageurs urbains et projet Optim'EAU pour l'optimisation de la gestion de l'eau dans les fermes urbaines). Si les financements ne sont pas obtenus, le projet n'aura pas lieu ou sera réduit afin de ne pas impacter la trésorerie de l'association.

De même, l'aide attribuée par la Fondation Carrefour (80 k€ en 2022) qui finance le fonctionnement de l'association va diminuer voire disparaître en 2023. La décision sera connue cet été. Le montant de ce financement conditionnera la réalisation de certaines missions d'animation du réseau (ateliers du lundi, chantiers, structuration du réseau en région, etc.)

Le manque à gagner concernant le non paiement des adhésions va contraindre l'AFAUP à durcir sa politique concernant les adhérent.es qui n'ont pas payé leur cotisation. D'autres associations de professionnel.les, comparables à l'AFAUP, sont financées en moyenne à 10 % par leurs adhérent.es (ASTREDHOR à 12%). Il est donc important de revoir le système de cotisation pour valoriser les services rendus.

Le prévisionnel indique un résultat positif de 27 k€. Une vigilance particulière devra être apportée en 2023 pour limiter les charges et aller chercher de nouveaux financeurs afin de pallier les diminutions ou pertes de financements dans les années à venir.

<b>CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>2023</b>
Achats et services extérieurs	154 539,96 €
Impôts et taxes	650,00 €
Charges de personnel	175 344,28 €
Autres charges de gestion courante	2 788,33 €
<b>Total des Charges</b>	<b>333 322,57 €</b>

<b>PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>2023</b>
Report en fonds dédiés	55 258,00 €
Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services	6 000,00 €
Subventions d'exploitation	290 552,84 €
Produits exceptionnels	9 305,00 €
<b>Total des Produits</b>	<b>361 115,84 €</b>

<b>Bénéfice prévisionnel</b>	<b>27 793,27 €</b>
------------------------------	--------------------



# **R A P P O R T D ' A C T I V I T É S**



## LES 3 GRANDS CHANTIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1 Réorganisation du conseil
- 2 Rédaction d'une feuille de route stratégique 2030
- 3 Délibération d'une nouvelle grille des adhésions

# Chantier 1

## UNE RÉORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR FLUIDIFIER LES ÉCHANGES ET FACILITER LA PRISE DE DÉCISION

Dès la prise de poste des administrateur.rices, trois enjeux ont été identifiés pour améliorer le fonctionnement du conseil d'administration :

- Adapter les fiches de poste à la disponibilité et aux compétences de l'administrateur.rice
- Améliorer la prise de poste et faciliter la prise de décision
- Eviter la surcharge de travail et l'épuisement

### DES AJUSTEMENTS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE :

1

#### Une distinction entre les membres du bureau et les administrateur.rices-conseils

Les membres du bureau prennent les décisions opérationnelles :

- Le bureau prend les décisions opérationnelles et reste maître des décisions finales
- Le bureau consulte les administrateur.rices et est à l'écoute de leurs suggestions
- Le bureau est en contact régulier avec la direction pour être tenu au courant des actualités de l'association.

Les administrateur.rices-conseils sont consulté.es sur des décisions stratégiques, sur les missions des salarié.es et sont force de proposition pour développer de nouveaux projets:

- Ils agissent comme des personnes-ressources auprès de l'équipe permanente
- Ils sont force de proposition pour développer de nouveaux projets et aident à rechercher des partenaires opérationnels et/ou financiers.
- Ils tranchent avec le bureau les questions stratégiques de l'association

## 2

### Des réunions plus régulières et mieux anticipées

Les membres du bureau se sont réunis tous les 15 jours (durée de la réunion 1h30 en moyenne) et l'ensemble du conseil d'administration tous les deux mois (4 réunions de 3h00 et 3 journées en présentiel (Ferme du Bonheur à Nanterre, Veni Verdi à Paris, Edenn à Toulouse)). L'ordre du jour est envoyé en amont et dans la mesure du possible avec la présentation et les documents à consulter.

Un code a été établi pour que les administrateur.rices comprennent mieux ce que l'on attend d'eux :

- diapo informative : informations sur un sujet ou un projet
- diapo analytique : l'administrateur.rice peut donner son avis, il réagit au sujet ou au projet présenté
- diapo prise de décision : un vote est prévu, l'administrateur.rice est amené.e à se positionner

D'après le bilan sur le fonctionnement du CA établi le 16 janvier 2023, le bilan est très positif, les débats ont été riches et aucune personne n'a montré une surcharge de travail. Les administrateur.rices ont salué le travail préparatoire organisé par les salarié.es et certains ont même montré un intérêt à s'investir davantage. L'année prochaine les membres du bureau se sont engagés à mieux informer les autres administrateur.rices sur les décisions opérationnelles prises en réunion bureau.





# Chantier 2

## L'AFAUP AFFIRME SES VALEURS ET CONSTRUIT SON AVENIR !

Lancée lors de l'AG de l'année dernière, la réflexion sur le cadre stratégique de l'AFAUP représentait un axe de travail majeur pour 2022. L'AFAUP souhaitait se doter d'une feuille de route claire, partagée et ambitieuse pour les prochaines années.

### UN TRAVAIL MENÉ COLLECTIVEMENT EN IMPLIQUANT CHACUN À SON NIVEAU

La construction de ce cadre stratégique se voulait participative et tous les adhérent.es de l'AFAUP ont pu apporter leur pierre à l'édifice. L'AG à Lyon en mars 2022 avait été l'occasion d'interroger les participant.e.s, à travers un atelier mettant en scène un voyage en bateau, sur le cap à suivre, les moyens à mettre en œuvre, les difficultés à prendre en compte et les atouts à mobiliser. Ces précieux apports ont servi de base de travail pour le CA qui les ont approfondis et complétés lors des différents CA et d'un atelier dédié.

La méthodologie proposée était d'abord de construire une vision, un cap en se projetant suffisamment loin pour ne pas être dans le statu-quo, puis de décliner cette vision en axes stratégiques, plus opérationnels et plus concrets.

### UNE VISION AMBITIEUSE ET ENGAGÉE POUR 2030...

La vision exprime ce que nous voulons au plus profond de nous. Elle traduit notre ADN et notre ambition : Quelle est notre vocation ? A quoi souhaitons-nous contribuer ? Quel est notre engagement ?

Par notre vision, c'est un projet politique (au sens "projet de société") que nous portons !



**AFAUP**  
Association Française  
d'Agriculture Urbaine  
Professionnelle

## Notre vision 2030

#### Ce que nous sommes

Nous sommes le réseau des professionnels et professionnelles de l'agriculture urbaine.

#### Ce que nous faisons

Nous portons 3 missions :

1. Fédérer les acteurs et actrices de l'AU autour de valeurs communes
2. Valoriser les projets d'AU et porter la voix des adhérents et adhérentes
3. Outiller le secteur en créant et diffusant de la connaissance accessible à toutes et à tous

#### Ce que nous voulons

Notre ambition est de faire de l'agriculture urbaine un levier incontournable pour rendre les villes durables, fertiles et apaisées.

## ... QUI SE DÉCLINE EN AXES STRATÉGIQUES QUI CONSTITUERONT LE CADRE D'ACTION DE L'ASSOCIATION



### Nos axes stratégiques

- 1 Promouvoir une agriculture urbaine durable et respectueuse de notre environnement
- 2 Développer un réseau pluriel et dynamique de professionnels de l'agriculture urbaine
- 3 Apporter des éléments de compréhension et d'analyse pour mieux connaître le secteur de l'agriculture urbaine
- 4 Encourager les coopérations avec les acteurs de la transition des territoires
- 5 Défendre les intérêts de l'agriculture urbaine

S'accorder sur les axes stratégiques, c'est répondre à la question : comment concrètement atteindre cette vision ? Que faire pour la réaliser ?

C'est également à l'aune des axes stratégiques que nous allons orienter nos efforts et notre énergie. Cela sera un outil précieux d'aide à la décision lorsqu'il s'agira de porter ou non un projet : ce projet rentre-t-il dans l'un des axes stratégiques ? Si la réponse est négative alors il conviendra de ne pas le conduire (pour le moment).

### QUE MET-ON DERRIÈRE CHACUN DES AXES ?

**1** Pour l'AFAUP, promouvoir une agriculture urbaine durable et respectueuse de notre environnement, c'est :

- Valoriser la diversité des projets, de leurs bénéfices et des interactions dans les écosystèmes
- Valoriser les métiers agricoles auprès des urbains

**2** Pour l'AFAUP, développer un réseau pluriel et dynamique de professionnel.les de l'AU, c'est :

- Encourager les soutiens, le partage des bonnes pratiques et les coopérations entre les professionnel.les
- Accompagner leur montée en compétence
- Améliorer la prise en compte de l'agriculture urbaine dans les centres de formation

3

Pour l'AFAUP, apporter des éléments de compréhension et d'analyse pour mieux connaître le secteur de l'AU, c'est :

- Apporter de la connaissance sur les services rendus par l'agriculture urbaine, de la connaissance économique sur le secteur et son évolution, des connaissances juridiques sur les statuts des agricultures urbaines, des connaissances techniques et agronomiques

4

Pour l'AFAUP, encourager les coopérations avec les acteurs et actrices de la transition des territoires, c'est :

- Valoriser les compétences des adhérents et des adhérentes de l'AFAUP auprès des parties prenantes
- Renforcer les liens avec les acteur.trices de l'économie circulaire, de l'alimentation solidaire, de L'économie sociale et solidaire, associations de défense de l'environnement etc..
- Intégrer l'AU dans la dynamique de la fabrique de la ville durable.
- Faire reconnaître les projets d'AU dans les PAT

5

Pour l'AFAUP, défendre les intérêts de l'agriculture urbaine, c'est :

- Le faire à tous les niveaux institutionnels (local, national, européen, international)
- Inciter un développement de politiques publiques plus engagées (financements et accès au foncier)
- Faire bouger les lignes pour une législation plus protectrice des professionnel.le.s (foncier, statut social, contractualisation, fiscalité etc.)

## **ET MAINTENANT ?**

Le nouveau CA de l'AFAUP a validé cette feuille de route stratégique, mais doit désormais identifier pour chaque axe des indicateurs. Le suivi de ces indicateurs constituera le tableau de bord de l'association : est-on en ligne avec les objectifs ? quels sont les axes sur lesquels nous avançons ? quels sont ceux sur lesquels l'effort doit être mis ?

Une fois, la feuille de route finalisée, elle sera largement communiquée auprès des adhérent.es et également des partenaires de l'AFAUP qui auront ainsi une vision claire de ce que fait l'AFAUP et ce sur quoi elle s'engage.

# Chantier 3

## UNE NOUVELLE GRILLE DE TARIFICATION POUR 2023

Depuis 2016, le montant de la cotisation annuelle de l'AFAUP est restée inchangée, c'est-à-dire 200€ par structure. Ce choix est aujourd'hui remis en question pour trois grandes raisons :

- il ne favorise pas la solidarité entre les membres de l'association au vu de la diversité des structures adhérentes et de leurs moyens financiers ;
- le nombre d'adhérent.es et de salarié.es ont augmenté, et par conséquent les besoins et les services rendus pour les adhérent.es sont aussi plus nombreux et plus qualitatifs
- l'arrêt du soutien de la Fondation Carrefour remet en question le modèle économique de l'association pour les années à venir, il est souhaitable d'augmenter le volume global issu des cotisations (passer de 6% à 10% du budget global d'ici 2026).

Le Conseil d'Administration souhaite ainsi augmenter la cotisation sans impacter les plus petites structures. Le montant doit pour autant rester attractif et accessible à tous et toutes pour que l'AFAUP puisse rester représentatif de l'écosystème de l'agriculture urbaine.

**Pour ce faire, voici les 3 grandes étapes de la consultation qui ont été mises en place :**

- 1 envoi d'un formulaire en ligne aux adhérent.es afin de recueillir leurs avis sur différentes modalités de tarification et sur le juste prix de la cotisation

### ÉTAPE

- 2 analyse du conseil d'administration d'un scénario construit à partir des retours de l'enquête en ligne de l'étape 1

### ÉTAPE

- 3 vote par le conseil d'administration d'un des 3 scénarios construits à partir des retours de l'étape 2

### ÉTAPE

Il en résulte une grille de tarification avec une augmentation générale de la cotisation incluant une caisse de solidarité et une entrée dans la communauté AFAUP "gratuite".

## Ce qui va donc concrètement changer en 2023 :

- la cotisation pour un.e adhérent.e de l'AFAUP passe de 200€ à 250€
- les dons recueillis par les adhérent.es bienfaiteur.rices seront versés dans une caisse de solidarité
- la caisse de solidarité permettra à certaines structures adhérentes en difficulté (démarrage d'activité, baisse de chiffre d'affaires importante, difficulté de trésorerie, redressement etc.) de bénéficier d'un tarif réduit (variable selon les dons de l'année en cours)
- pour les têtes de réseau, la cotisation sera comprise entre 250 € et 450€ et sera calculée de la manière suivante :  $250€ + (75€ \times \text{nombre structures supplémentaires à 3 structures})$ . Pour être considérée comme une tête de réseau il faut fédérer a minima 3 structures. Des professionnel.les de l'agriculture urbaine pourront entrer dans l'amicale des professionnel.les de l'AFAUP et bénéficieront d'une lettre d'info relatant nos actualités gratuitement sous réserve d'avoir complété un formulaire d'inscription dans le but de mieux communiquer sur nos actions et de pouvoir générer des données statistiques pertinentes sur l'agriculture urbaine.

**TARIF ADHÉRENT**



**250 €**

**TARIF SOLIDAIRE**



**200 €**

dons des bienfaiteur.rices

**DON BIENFAITEUR**



**x €**

pour la caisse de solidarité

**TARIF RÉSEAU**



**250 €**

(75€ x adhérent.es à partir de la troisième structure)

## POUR LES TÊTES DE RÉSEAUX ASSOCIATIVES :

STRUCTURE 1					
STRUCTURE 2	250 €				
STRUCTURE 3		250 + 75 € = 325 €			
STRUCTURE 4			325 + 75 € = 400 €		
STRUCTURE 5			400 + 75 € = 475 €	Plafond : 450 €	450 €
STRUCTURE 6					
STRUCTURE 7					

A travers cette nouvelle grille, l'AFAUP cherche à (i) être solidaire des structures en difficulté en cherchant l'équité, (ii) continuer à être légitime pour porter les intérêts de l'agriculture urbaine (communauté agrandie), et (iii) augmenter le budget global des cotisations sur le long terme pour rémunérer à sa juste valeur les services rendus pour les adhérent.es qui se veulent encore plus qualitatifs.

## LES INTERVENTIONS AU NOM DE L'AFAUP PAR LES ADMINISTRATEUR.RICES EN 2022 :

### 2022 ET 2023

4 interventions à l'ENSAT - **Pierre Aubignac**

### 13 SEPTEMBRE 2022

Intervention aux journées de l'innovation pour l'Anru - table ronde "Agriculture urbaine un levier de résilience économique et de création d'emplois" - **Audrey Debonnel**

### 29 SEPTEMBRE 2022

France 3 Ile de France - **Pierre Aubignac**

### OCTOBRE 2022

Présentation de l'AFAUP à la Mairie de Montauban - **Pierre Aubignac**

### NOVEMBRE 2022

Intervention à UNILASSALE Rouen et à l'école d'architecture et du paysage de Marseille - **Guillaume Morel**

Interview dans Réussir et magazine de l'ANRU - **Pierre Aubignac**

### DECEMBRE 2022

Réunion avec la députée Anne Stambach Terrenoir - **Pierre Aubignac et Laurent Rougerie**

### 2 FÉVRIER 2023

Aux biennales hortipaysage : présentation des outils pour les enseignant.es en agriculture urbaine - **Audrey Debonnel**

### 3 MARS 2023

Aux biennales hortipaysage participation à une table ronde - métiers en transition/pédagogie/expérimentation - **Audrey Debonnel**

**TOUJOURS  
PLUS DE  
SERVICES  
POUR LES  
ADHÉRENT.ES  
DE L'AFAUP**





**COMME À SON HABITUDE, MAIS  
AVEC DES MOYENS HUMAINS  
RENFORCÉS, L'ÉQUIPE SALARIÉE  
DE L'AFAUP CONTINUE À OFFRIR  
DES SERVICES AUX ADHÉRENT.ES.**

## **DES SERVICES DONT LE BUT EST DE :**



**RENFORCER LES LIENS ENTRE PROFESSIONNEL.ES** de l'agriculture urbaine à l'échelle locale et nationale (partage d'informations, mobilisation de l'équipe salariée pour vous mettre en réseau, aide à la structuration du réseau etc. )



**RENFORCER LA VISIBILITÉ** et la crédibilité de l'agriculture urbaine auprès des parties prenantes



**ÊTRE À LA PAGE DES ACTUALITÉS DU SECTEUR** et de l'AFAUP souvent consultée au niveau national sur l'agriculture urbaine



**DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES** à travers les groupes de discussion, les ateliers du lundi, les ateliers techniques etc.



**GAGNER EN VISIBILITÉ** auprès de l'écosystème (salons, événements, réseaux sociaux etc.)



**BÉNÉFICIER DE CONTRATS PRÉ-NÉGOCIÉS** auprès d'un panel de fournisseurs



**TROUVER LE BON PROFIL** pour les recrutements avec les banques de CV et la diffusion des offres sur les réseaux sociaux

## POUR REMPLIR CES OBJECTIFS, L'AFAUP A MIS EN PLACE UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ACTIONS

# EN 2022, 6

LETTRES D'INFO



ont été envoyées à 274 personnes en moyenne avec un taux d'ouverture moyen de 43%. Les lettres d'info permettent de connaître les actualités de l'AFAUP et du secteur.

### ELLES CONTENAIENT :

# 181



C.V

déposés sur le site internet de l'AFAUP et diffusé aux adhérent.es pour faciliter les recrutements

# 18



COMPTES-RENDUS D'ATELIERS  
DU LUNDI

# 18



ARTICLES D'INFORMATION

# 7



RENCONTRES  
TERRITORIALES

### L'INVITATION À PARTICIPER À

# 3



CHANTIERS

# 21



APPELS À PROJETS OU  
APPELS À MANIFESTATION  
D'INTÉRÊT

# 12



SALONS ET  
ÉVÈNEMENTS

tout au long de l'année

### LE GROUPE DE DISCUSSION INSTANTANÉ DE TOUS LES ADHÉRENT.ES REGROUPE



# 225

membres

Des groupes de discussion par thématique (micropousses, aquaponie) ou par région géographique (Ile-de-France) ont également été créés

## LES ATELIERS DU LUNDI

Les ateliers du lundi réservés aux adhérent.es de l'AFAUP permettent de monter en compétence et partager son expérience tout en créant des temps d'échange réguliers sur des thématiques chères aux adhérent.es de l'AFAUP dans un format court et très accessible. Les thèmes sont choisis en fonction des demandes via le groupe Whatsapp, lors des rencontres des adhérent.es avec l'équipe salariée ou lors de rencontres de partenaires dont l'activité peut intéresser les adhérent.es.

**EN 2022, 18 ateliers du lundi ont été animés**  
avec une moyenne de 12 participant.es par atelier.

		Nb de participant.es			Nb de participant.es
					
1	Les critères de l'AU / Observatoire		10	L'élevage en ville - Règlementation (lapin, poules, apiculture, ruminants, aquaponie, etc.)	9
2	Préfiguration du bail idéal en AU (1/2)	24	11	Qu'est ce qu'un aménageur? quel est son rôle et les défis pour l'AU?	17
3	Surmenage, burnout, quelles sont mes limites? Comment l'éviter?		12	Fiscalité et TVA en agriculture urbaine	12
4	Financements mobilisables pour son projet d'agriculture urbaine		13	Les bonnes pratiques pour la gestion de son poulailler	5
5	Préfiguration du bail idéal en AU? (2/2)	24	14	Le compostage en AU : à faire et ne pas faire!	24
6	Comment valoriser le compost de biodéchets?	9	15	La sobriété numérique, les bons gestes	3
7	Aquaponie - réglementation, commercialisation	6	16	Le droit et l'AU : où en est-on?	10
8	Comment proposer des prix solidaires?	15	17	J'agis je plante : la nouvelle opération de la Fondation de la Nature et de l'Homme	6
9	Lancer un jardin collectif	17	18	Comment bien présenter son projet à un banquier?	10

*Ces ateliers du lundi sont réservés exclusivement aux adhérent.es. Des comptes rendus sont disponibles dans les lettres d'information et sur l'intranet.*

## LES ATELIERS TECHNIQUES

Les ateliers techniques pour échanger sur ses pratiques et se tenir au courant de l'avancée des connaissances. En 2022, un seul atelier technique a été organisé sur la thématique de l'animal en ville. Il s'est tenu le 15 décembre 2022 à la Ferme Ouverte de Saint-Denis en présence de 24 participant.es et avec l'intervention de

### CHERCHEUR.E.S :

**Pauline Frileux**  
*Ethno-écologue à l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles.*

**Andrea Apolloni**  
*Chercheur au CIRAD*

### EXPERTS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES :

**Fatah Bendali,**  
*DDPP 94*

**Aurélien Tocqueville,**  
*Expert aquaponie à l'ITAVI*

### ET LE TÉMOIGNAGE DE 5 PROFESSIONNEL.LE.S :

**Guillaume Leterrier**  
*SCOP Bergers Urbains & El Le Goût d'Epicure*

**Bastien Massias**  
*La Bergerie urbaine*

**Antoine Deloison**  
*Guide à la Ferme Ouverte de St Denis*

**Virginie Guérin**  
*Présidente de Cocottarium*

**Pascal Goumain**  
*AMP*



## LES CHANTIERS DE L'AFAUP

Les chantiers de l'AFAUP sont une nouveauté 2022. Ils représentent l'occasion de travailler avec les adhérent.es sur des problématiques communes pour outiller le secteur.

### Trois critères définissent un chantier :

- 1 Il répond à un intérêt direct de plusieurs adhérent.es (et non de l'AFAUP) : ses réalisations auront un effet immédiat, visible et concret pour celles et ceux concerné.es.
- 2 Il est mené par un groupe de travail dédié, constitué d'adhérent.es volontaires avec un ou une responsable chantier.
- 3 Il a une date de fin : une fois que les réalisations finales ont été livrées, le chantier s'arrête et le groupe de travail se disloque.

**EN 2022, 3 chantiers ont été menés :**

	 Nb de participant.es	Livrable attendu	Date de fin prévue
<b>Promotion des produits et services des adhérents</b>	12	Un catalogue de produits et services proposés par les adhérent.es de l'AFAUP publié sur les réseaux sociaux un peu avant Noël.	<b>DEC 22</b>
<b>HACCP Micropousses</b>	7	Un plan de maîtrise sanitaire et HACCP pour la production de micropousses	<b>MAR 23</b>
<b>Les clauses idéales d'un contrat en agriculture urbaine</b>	8	Cahier des clauses idéales avec indication des situations dans lesquelles les utiliser	<b>MAR 23</b>

Après cette première année de test sur le format de chantier, quelques conclusions ont pu être retirées pour perfectionner le fonctionnement des chantiers en 2023.

- Les chantiers ne fonctionnent bien que si un.e salarié.e de l'AFAUP pilote le groupe de travail
- Les adhérent.es ne s'impliquent sur le long terme dans un groupe de travail que s'ils ou elles en retirent un intérêt (acquisition de connaissances, mise en avant de leurs produits et services)
- Les rencontres territoriales pour faire connaissance (voir page 39)
- De l'écoute, du conseil, de la mise en réseau, de la communication sur les actualités des adhérent.es



# UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE SUR L'AF AUP ET L'AU

En 2022, l'enjeu principal pour l'association en termes de communication était de définir un socle commun, une ligne claire, une vision partagée pour in fine avoir une communication plus cohérente, plus lisible et plus impactante. C'est chose faite avec le travail engagé sur la feuille de route stratégique de l'association (voir ci-dessus) qui va nous permettre d'avoir une ligne directrice plus affirmée dans toute notre communication.

## **CELA SE TRADUIT TRÈS CONCRÈTEMENT SUR NOS DIFFÉRENTS OUTILS DE COMMUNICATION.**

### **1 Une présence renforcée sur les réseaux sociaux**

Depuis début 2022, l'animation des réseaux sociaux a été confiée à Camille Claude qui a pris la suite de Clara Bourguine. Camille a permis de professionnaliser la communication de l'AF AUP en structurant mieux son contenu et respectant une plus grande régularité. Cette nouvelle étape se voit dans les chiffres :

# 2022, LES CHIFFRES DES RÉSEAUX SOCIAUX



## FACEBOOK

 **+293** Mentions "J'aime" de la page Facebook

-14,1% VS N-1  
(2021 - Porté par "Jardins nourriciers")

 **+42,2%** De vue VS N-1



## INSTAGRAM

 **+380** Abonnés sur Insta'

(+ 504 en 2021/ + 832 en 2020 - Bons chiffres au regard de la 3ème année)

 **+241%** De vue VS N-1

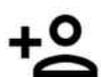
## 130 Publications postées sur chaque réseau

79 en 2021 / 82 en 2020



## LINKEDIN

 **+941,4%** De vue VS N-1

 **1366** Abonnés sur LinkedIn

(+ 1838 en 2021/ +3227 en 2020 )



## TWITTER

 **1729** Abonnés sur Twitter

(+34 en 2022 / + 114 en 2021)

## MAIS AUSSI...



**180**

Offres d'emplois publiés



**+ de 15**

Événements relayés

## 2

### Un nouveau site internet plus impactant

Parmi les objectifs de 2022, il y avait la mise en ligne d'un nouveau site internet pour l'AFAUP : un site plus performant, plus ergonomique, mettant mieux en lumière les adhérents et les actions de l'AFAUP et proposant des ressources sur l'agriculture urbaine.

Ce travail a été mené par l'équipe salariée qui a imaginé l'architecture du site et créé les contenus et par Camille qui était chargée de la conception web. Le résultat est à la hauteur du temps passé ! Allez vite y faire un tour :

→ [www.afaup.org](http://www.afaup.org)



## 3

### Des présentations plus homogènes

Une réflexion sur tous les supports de présentation de l'AFAUP a également été engagée pour qu'ils respectent une certaine unité graphique. Nous avons construit une présentation générique de l'association que nous envoyons régulièrement aux acteurs et actrices qui nous connaissent mal et aux partenaires que nous sollicitons.

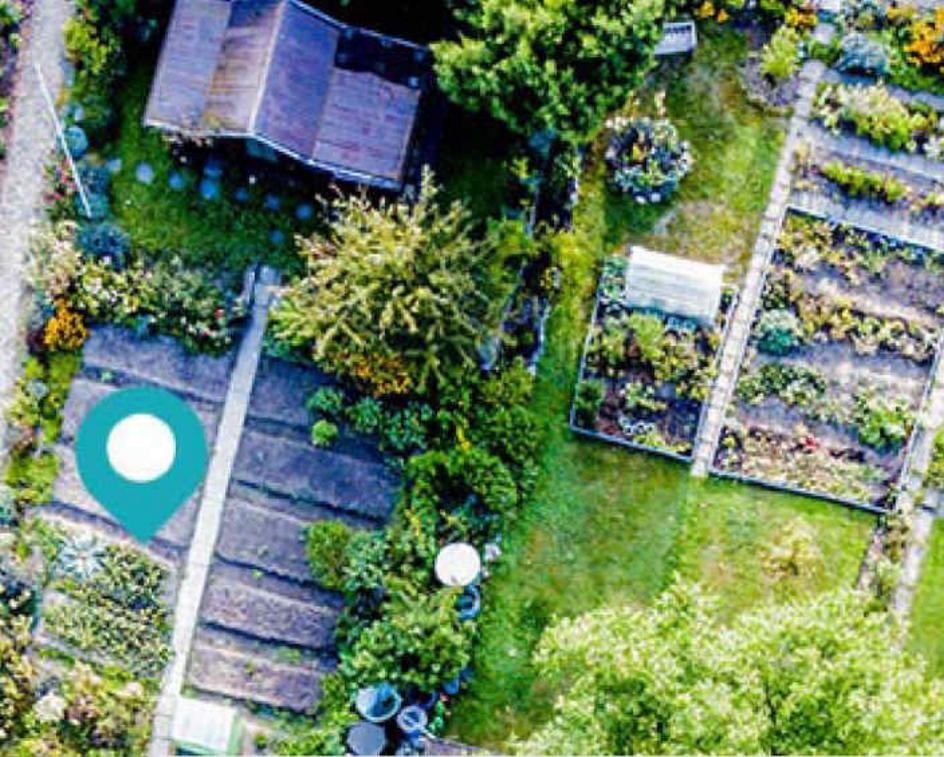
Nous avons commencé également à repenser notre dispositif "événementiel" pour être plus visible et plus impactant : communication de notre présence à J-3, être plus présents sur des temps de conférences ou de tables rondes, 3 pages pour tout comprendre de l'AFAUP, nouvelles bâches, kakémono, etc.

## 4

### Faire encore mieux en 2023 !

En 2023, nous souhaitons poursuivre ces efforts ! Notamment en valorisant mieux les adhérent.es de l'AFAUP. Pour cela, nous avons lancé le tournage d'une série de portraits appelée "Portraits d'agriculteur.trices urbain.es" où chaque adhérent.e de l'AFAUP est invité.e à se présenter en 2' et à partager sa vision de la ville de demain. Ces capsules vidéos sont déjà en ligne sur le nouveau site et le tournage se poursuit avec celles et ceux qui ne sont pas encore passés.

Nous aimerions également mettre plus de contenu sur notre chaîne youtube et travailler les relations presse de façon à avoir plus de retombées médiatiques.



# ENFIN DES DONNÉES SUR L'AGRICULTURE URBAINE AVEC NOTRE OBSERVATOIRE !

Dans les tuyaux depuis un certain temps et après de longs mois de travail, nous sommes très heureux d'avoir pu faire aboutir le projet de l'observatoire de l'agriculture urbaine et des jardins collectifs

→ <https://www.observatoire-agriculture-urbaine.org/>

Grâce à cet outil attendu par de nombreux.ses acteur.trices (collectivités, chercheur.es, institutionnels, professionnel.les, ...), nous allons pouvoir élargir notre connaissance sur le secteur. Le but de l'observatoire sera d'objectiver et de documenter ce que représente l'agriculture urbaine aujourd'hui en France et de se donner les moyens de suivre son évolution dans le temps.



En plus de donner à voir la grande diversité des formes d'agriculture urbaine, l'observatoire permettra de publier le rapport annuel de l'agriculture urbaine qui aura pour objectif d'accompagner les politiques publiques et de positionner l'AFAUP comme l'actrice de référence sur le sujet.



### Un observatoire pour savoir (enfin !) ce que représente l'agriculture urbaine en France

Combien de projets sont en cours actuellement ? Combien y a-t-il de fermes urbaines ? De jardins collectifs ? Comment sont-ils répartis sur le territoire ? Combien d'emplois cela représente-t-il ?

C'est pour répondre à ces questions que l'AFAUP a construit le Grand Observatoire de l'agriculture urbaine, un outil collaboratif qui permettra de mieux connaître le secteur.



A ce stade, nous avons recensé plus de 2 500 lieux d'agriculture urbaine partout en France que nous avons classés en 3 catégories :

- ➔ **Les potagers et jardins collectifs**
- ➔ **Les fermes urbaines diversifiées ou participatives**
- ➔ **Les fermes urbaines spécialisées**

**Mais ce travail est encore loin d'être terminé car il reste de nombreux lieux restant à identifier. Nous allons nous appuyer sur 2 leviers :**

1

La vocation participative du site : chaque personne a la possibilité d'ajouter un lieu qui n'apparaîtrait pas ou de compléter les informations d'un lieu existant. Plus l'observatoire sera connu, plus il y aura de visites, plus les gens renseigneront des nouveaux lieux et plus l'observatoire sera complet et exhaustif !

2

Les partenariats avec les réseaux de jardins pour alimenter l'observatoire en données et pour les maintenir à jour.

Encore une fois, vous êtes toutes et tous invité.es à aller faire un tour sur le site, à explorer la cartographie, vérifier que les informations concernant vos lieux à jour et ajouter de nouveaux lieux si vous constatez que la ferme urbaine ou le jardin partagé près de chez vous n'y figure pas !

*Ce projet est piloté par Romain et Emmanuelle, alternante à l'AFAUP pour 1 an. Pour la partie numérique, nous travaillons avec l'agence Clair&Net, spécialisée dans le développement d'outils cartographiques.*



## UNE JOURNÉE RÉUNISSANT LES RÉSEAUX LOCAUX DE L'AGRICULTURE URBAINE

Les actions de l'AFAUP sont fréquemment pensées à l'échelle nationale permettant de mieux porter la voix de tous.tes les agriculteur.trices urbain.es de France, mais ne mettant pas en avant les spécificités territoriales en matière d'agriculture urbaine.

Ainsi, plusieurs entités locales se sont constituées pour représenter les agriculteur.trices urbain.es de leur région. C'est le cas à Angers, Marseille, Lyon, Nantes et tout récemment Nantes et l'Île-de-France.

L'AFAUP a souhaité comprendre comment ces réseaux se sont créés, quelles ont été les difficultés rencontrées, comment ils fonctionnent aujourd'hui et comment en créer d'autres sur le territoire pour que toutes les régions soient représentées.

Pour cela, une journée a été organisée le 16 Novembre 2022, réunissant 18 responsables de réseaux locaux existants et à naître. L'objectif était de partager l'expérience des réseaux "anciens" aux "nouveaux" pour une structuration régionale forte, pérenne et représentative des agriculteur.trices urbain.es de France.

**Un guide de bonnes pratiques pour la création de réseaux locaux en agriculture urbaine issus des réflexions menées lors de cette journée sera publié début 2023.**

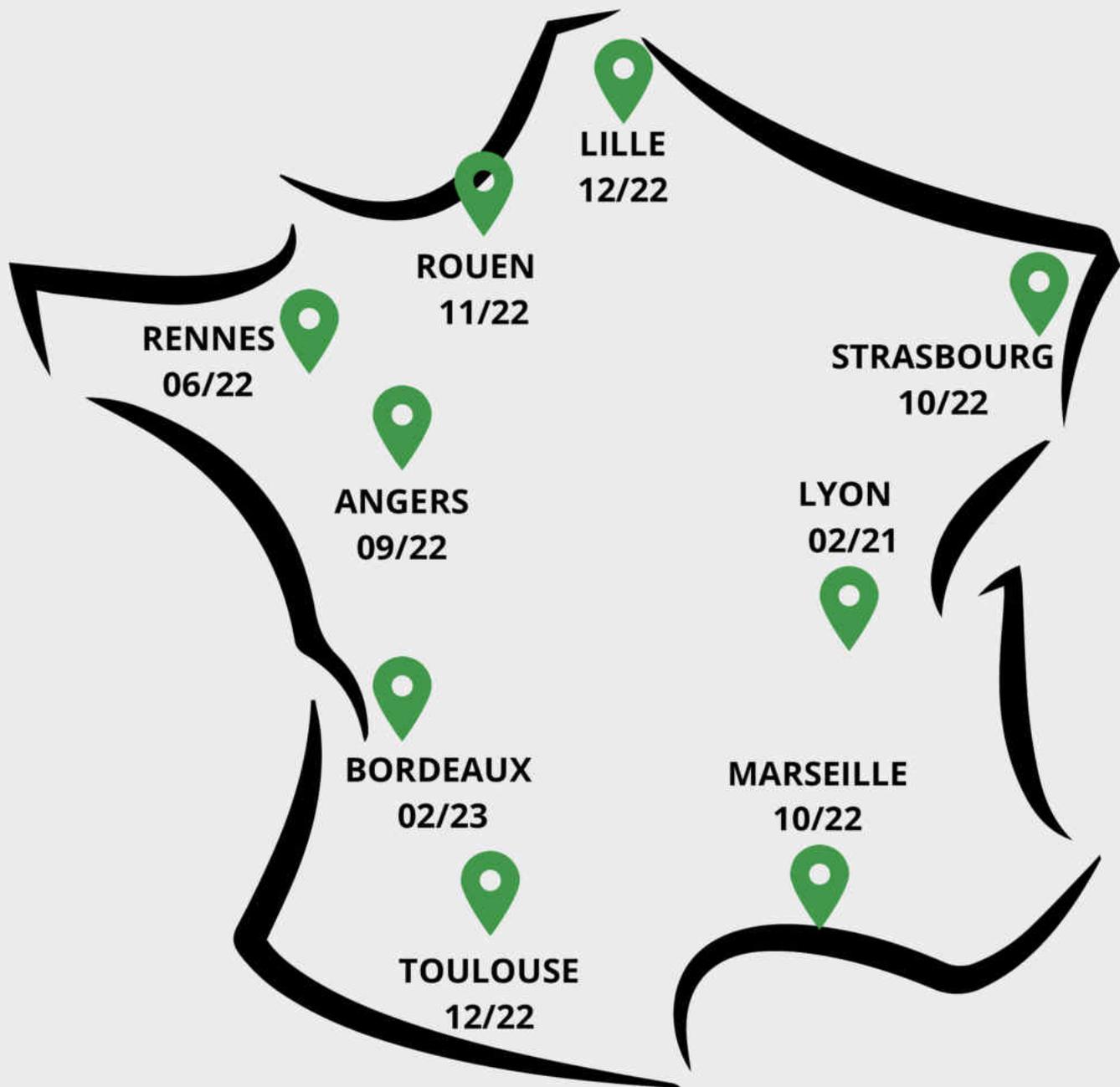
## LES RENCONTRES TERRITORIALES SE POURSUIVENT ET RASSEMBLENT

Afin de créer des liens encore plus forts entre les professionnel.les de l'agriculture urbaine et d'identifier les spécificités régionales de l'agriculture urbaine, l'AFAUP s'attache à organiser des rencontres conviviales dans chaque région pour se voir, échanger, apprendre, débattre et faire connaissance.

**EN 2022,** **8** rencontres territoriales ont été organisées avec des structures adhérentes mais également des non adhérentes qui peuvent, à cette occasion, découvrir l'AFAUP et potentiellement y adhérer.

Auvergne-Rhône- Alpes (Lyon)	février 2022	20
Bretagne (Rennes)	3 juin 2022	10
Pays de la Loire (Angers)	15 septembre 2022	15
Grand-Est (Strasbourg)	19 octobre 2022	21
Provence-Alpes- Côte d'Azur (Marseille)	21 octobre 2022	20
Normandie (Rouen)	29 novembre 2022	12
Occitanie (Toulouse)	5 décembre 2022	24
Hauts-de-France (Lille)	16 décembre 2022	35
Nouvelle Aquitaine (Bordeaux)	prévu le 17 février 23	





## LA NAISSANCE DU REFAUR EN ILE-DE-FRANCE

A la demande de la DRIEAT, l'AFAUP a réalisé une étude de préfiguration d'un lieu dédié à l'accueil, l'information et la sensibilisation des acteurs et actrices de l'agriculture urbaine en Ile-de-France, avec le soutien de la DRIEAT, l'ADEME Ile-de-France et la Métropole du Grand Paris.

L'objectif de cette étude est de collecter les besoins des différentes typologies d'acteur.trices francilien.nes travaillant au développement de l'agriculture urbaine et de proposer ensemble des solutions faciles à mettre en œuvre pour soutenir la progression du secteur.

Avec l'aide de Raphaël Bonnet, stagiaire en 2022 à l'AFAUP, ont été consultés : des agriculteur.trices urbain.es, des collectivités territoriales, des organismes d'accompagnement agricole et le grand public via les maisons locales de la Nature et de l'Environnement déjà implantée sur le territoire.

Trente entretiens individuels et quatre ateliers collectifs ont permis de recueillir les besoins et solutions de 85 acteur.trices du territoire francilien représentant autant de structures entrepreneuriales, associatives ou publiques.

**Toutes les typologies d'acteur.trices ont cité plus ou moins les mêmes besoins qui ont été classés en 6 grandes catégories :**

1

La mise en réseau arrive en tête des besoins exprimés

4

La mise à disposition et la gestion du foncier

2

La capitalisation des connaissances

5

Le plaidoyer et la sensibilisation des différents acteurs

3

Les formations et le recrutement

6

La mise en commun de ressources matérielles

Les solutions proposées par les parties prenantes consultées vont de l'organisation de rencontres, ateliers et visites entre acteurs à la réalisation d'une étude des flux logistiques territoriaux en passant par la création d'une plateforme numérique de ressources documentaires ou l'organisation d'un forum de speed-meeting pour le recrutement et la mise à disposition de foncier.

## **De cette étude est né le Réseau Francilien des Agricultures Urbaines (REFAUR).**

Il sera à la fois un réseau d'acteur.trices de l'agriculture urbaine (porteur.ses de projet, institutions, collectivités etc.) et un réseau de lieux grâce aux maisons locales déjà existantes, traitant de sujets similaires (Nature, Environnement, Jardinage, ...). Celles-ci s'adressent spécifiquement au grand public dans toute l'Île-de-France.

### **LE REFAUR A 3 OBJECTIFS :**

- ➔ **ANIMER** le réseau de tous les acteurs et actrices investi.es pour l'agriculture urbaine,
- ➔ **DIFFUSER** des connaissances et des ressources sur l'agriculture urbaine
- ➔ **PROMOUVOIR** les initiatives d'agriculture urbaine auprès de tous les publics

Pour répondre à ces objectifs, le REFAUR organise des ateliers variés et des visites, rédige un annuaire pour orienter au mieux les acteurs et actrices et coordonne le festival des 48h de l'agriculture urbaine en IDF.

Le REFAUR sera administré, les premières années, par l'AFAUP et un comité de pilotage représentatif des différentes typologies d'acteur.trices de l'agriculture urbaine francilienne et il sera animé par Victoire CHAMBERT-LOIR.



# L'AFAUP EMBARQUE LES COLLECTIVITÉS POUR PASSER LA VITESSE SUPÉRIEURE EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE



## UN RÉSEAU POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES AGENTS DANS LES COLLECTIVITÉS

Lancé en novembre 2022 après 3 mois de préfiguration (20 entretiens, 4 tables rondes), le Réseau des Acteurs Engagés (RAE) est le 1er réseau de collectivités dédiés à l'agriculture urbaine. Il répond à 3 objectifs :

1



Encourager les échanges entre collectivités

2



Accompagner la montée en compétences des agents et des élus

3



Créer des passerelles avec les membres de l'AFAUP et professionnels du secteur

## UN RÉSEAU QUI VA DANS LE SENS DES INTÉRÊTS DES ADHÉRENT.ES DE L'AFAUP

Il s'agit d'un réseau parallèle à celui de l'AFAUP. Les membres du RAE ne sont pas adhérents de l'AFAUP et à ce titre, n'ont aucun pouvoir de décision (pas de vote à l'AG, pas dans le CA, ...)

L'intérêt d'un tel réseau pour les adhérent.es de l'AFAUP est grand puisqu'en nous adressant directement aux collectivités, nous allons pouvoir mettre en lumière les actions, les champs d'intervention des adhérent.es. Nous allons également pouvoir vous faire intervenir sur des moments et des thématiques spécifiques.

A ce stade, de nombreuses villes ont manifesté leur volonté de rejoindre le RAE : Grenoble, Nice, Lille métropole, Lyon, Paris ou encore Rennes.

A terme, le pari est que le réseau soit un accélérateur du développement de l'agriculture urbaine. Avec des élu.es convaincu.es et des agents outillés, on peut envisager une augmentation des ambitions et des moyens mis par les villes pour l'agriculture urbaine et donc de meilleures perspectives pour ses professionnel.les !

# UN MOT D'ORDRE : ON PARLE PROJETS ET RIEN D'AUTRE !

Dans ce réseau, on parlera projets, projets et projets. Une approche résolument opérationnelle des sujets, sans blabla, pour que cela aide vraiment les agents au quotidien. Pour cela, plusieurs formats sont proposés :

## 1 TEMPS FORT COLLECTIF EN PHYSIQUE

### Une rencontre annuelle sur 2 jours

Tables rondes, ateliers de travail, visites de site, témoignages, temps d'échanges informels

## DES FORMATS EN DISTANCIEL

### Des matinales

Discussions thématiques sur un format libre pour partager les pratiques

### Des webinaires

Visio au cours de laquelle un.e expert.e apporte un éclairage sur un sujet précis

### Des témoignages

Visio au cours de laquelle un membre du réseau présente un projet achevé ou en cours et partage un bilan

## DES OUTILS DE COMMUNICATION

### Une lettre d'info trimestrielle

Relayer les événements, partager les actualités des membres du réseau et du secteur

### Un groupe de messagerie instantanée

Garder le contact, avoir une réponse rapide, solliciter un conseil

## UNE CAMPAGNE D'ADHÉSIONS EN COURS POUR DES 1ERS ÉVÉNEMENTS FIN FÉVRIER.

Le coût de l'adhésion est fonction du nombre d'habitants de la collectivité. Par exemple, pour une commune de moins de 50 000 habitants, l'adhésion annuelle coûte 500€ alors que pour une métropole de plus de 500 000 habitants, il faut payer 1 500€ à l'année. Parlez-en à vos contacts dans les collectivités !

# L' AFAUP CONTRIBUE À DÉVELOPPER L' AGRICULTURE URBAINE DANS LE SECTEUR HLM



GUIDE PRATIQUE  
A L'ATTENTION DES ORGANISMES HLM

**L'agriculture urbaine dans le  
secteur Hlm : un atout pour des  
lieux de vie partagés, attractifs  
et durables**

**Étude réalisée en partenariat avec :**



**AFAUP**  
Association Française  
d'Agriculture Urbaine  
Professionnelle

**CSTB**  
le futur en construction

**EXP'AU**  
Bureau d'expertise en agricultures urbaines

Entre le printemps 2021 et le printemps 2022, l'AFAUP a travaillé avec l'Union Sociale de l'Habitat (USH), Exp'AU d'AgroParisTech et le Centre Technique et Scientifique du Bâtiment (CSTB) pour collecter des témoignages auprès des bailleurs sociaux qui installent et gèrent des lieux d'agriculture urbaine sur leur foncier et rédiger un guide de bonnes pratiques à destination du secteur HLM. L'AFAUP a réalisé 14 entretiens approfondis avec des bailleurs sociaux partout en France ayant contribué à l'installation de jardins et fermes urbaine au sol, en toiture et en sous-sol sur leur foncier.

Le guide intitulé "l'agriculture urbaine dans le secteur HLM : un atout pour des lieux de vie partagés, attractifs et durables" est paru en Mars 2022, il est disponible sur le site internet de l'AFAUP et de tous les partenaires du projet. Par la suite deux webinaires ont été organisés pour diffuser les résultats de cette étude auprès des bailleurs sociaux, le 12 mai 2022 et le 19 octobre 2022.

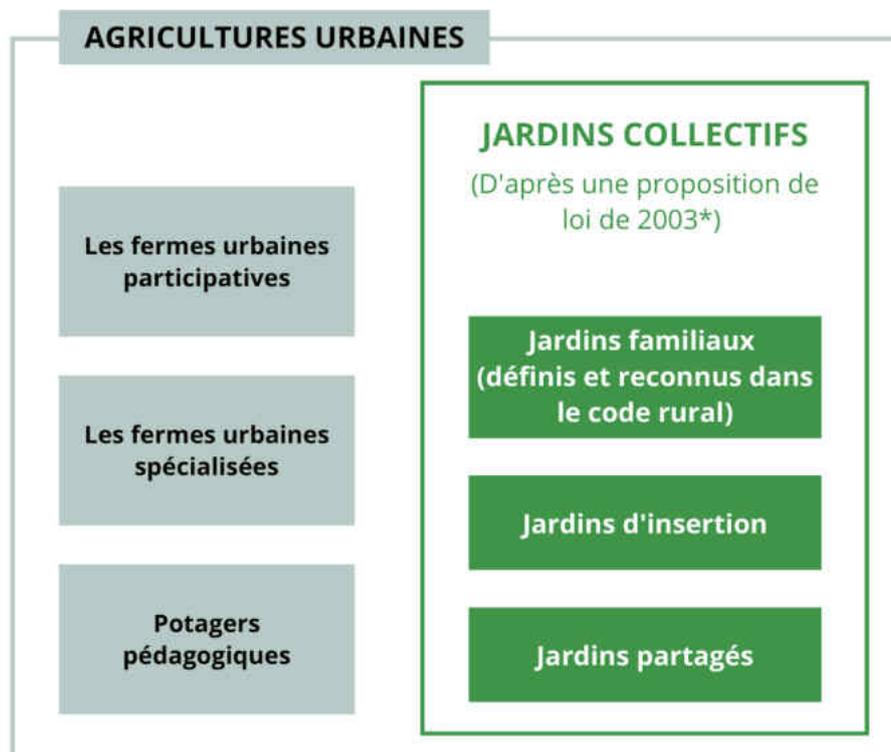




**L'AFAP RENOUVE  
AVEC L'HISTOIRE DE  
L'AGRICULTURE  
URBAINE !**



En France, l'agriculture urbaine a fait son entrée avec le renouveau des jardins collectifs (jardins partagés, jardins familiaux et jardins d'insertion) dans les années 2000/2010. Ce n'est qu'à partir de 2010/12, que le secteur s'amplifie et génère de nouvelles associations et entreprises désireuses d'apporter de nouveaux projets très diversifiés pour accélérer la transition écologique et alimentaire des villes. L'AFAUP, née en 2016, a tout d'abord répondu à un besoin de fédérer tous ces nouvelles.aux acteur.trices qui ne cochaient pas les bonnes cases administratives et qui ne se retrouvaient pas dans les réseaux existants.



### En 2021, quelques rencontres et événements amènent l'AFAUP à dresser 3 grands constats

- 70 % des adhérent.es de l'AFAUP développent et/ou animent des jardins collectifs et 3 réseaux historiques de jardins collectifs ont rejoint le réseau, or très peu d'actions sont proposées pour cette forme historique de projets d'agriculture urbaine ;
- Les réseaux historiques de jardins peinent à échanger entre-eux et sont de plus en plus confrontés à des difficultés structurelles, politiques et économiques ;
- Le Plan de Relance sur les Jardins Partagés, l'engouement autour des jardins dans le réseau de l'AFAUP, la victoire d'Aubervilliers ... des signes d'un nouvel engouement ?! Les jardins sont trop souvent vus comme une variable d'ajustement pour les aménagements urbains et sont parfois oubliés des projets d'agriculture urbaine.

**Ces constats nous ont amené l'AFAUP se lancer dans l'organisation d'une rencontre nationale pour les jardins collectifs, dans l'objectif de :**

**1**

**Encourager des rencontres entre acteur.trices des jardins** dans une ambition conviviale

**3**

**Retracer collectivement l'évolution historique des jardins collectifs**

**2**

**Échanger sur les enjeux actuels** autour des jardins : besoins et offres en matière de formation, la protection foncière, la pollution des sols

**4**

**Identifier les actions à mener** - les productions à envisager pour encourager le développement des jardins collectifs en France

**Cette journée a été organisée avec l'aide de la Chaire Agricultures Urbaines, Graines de Jardins, Si T'es Jardins, Université Aix-Marseille, le Passe Jardins, la Fédération Nationale des Jardins Collectifs, V'île fertile et a reçu le soutien financier de la Fondation Carrefour.**

**Un compte-rendu exhaustif sera diffusé au printemps 2023.**

**Ce que l'AFAUP retient de cette belle journée :**

- Une journée très utile pour les adhérent.es et pour les autres acteur.trices des jardins : se rencontrer ET même pour certains se retrouver !
- Une reconnaissance de la qualité du travail de l'AFAUP et de sa place comme une actrice « neutre » et « fédératrice »
- Un gain de nouveaux partenaires pour l'Observatoire de l'agriculture urbaine et des jardins collectifs, mais aussi pour nos actions de plaidoyer (WWF, Fondation pour la Nature et l'Homme, Landestini)
- Une vigilance à avoir pour ne pas exclure des acteur.trices (structures de l'insertion?) et ne pas se précipiter dans les actions de plaidoyer malgré le besoin évident (vieilles institutions, acteur.trices historiques etc.)

**L'AFAUP  
EMBARQUE LES  
CITOYEN.NES POUR  
TRANSFORMER LES  
VILLES AVEC LES  
48H DE L'AU**



Les 48h de l'Agriculture Urbaine est un festival proposant une multitude d'événements participatifs organisés par des structures locales dans de nombreuses villes en France, Belgique, Espagne, Suisse et au Luxembourg, le tout gratuitement !

**L'OBJECTIF ?** Faire découvrir l'agriculture urbaine, le jardinage, la biodiversité en ville et l'alimentation locale à toutes et à tous !

À l'initiative de La Sauge, la première édition des 48h de l'Agriculture Urbaine s'est déroulée en mars 2016 à Paris. Depuis, l'événement ne cesse de prendre de l'ampleur : de nouvelles villes ont rejoint l'événement et les initiatives locales rassemblent de plus en plus de visiteurs. La Sauge a donc laissé le soin de la coordination nationale de l'événement à l'AFAUP.

## EN 2022,

Les 48h de l'agriculture urbaine ont eu lieu les 14 et 15 mai.

Le festival était soutenu par Vilmorin, AgriCity Info et Growing Paper.

Il a rassemblé 18 villes partout en France et en Europe proposant plus de 700 événements à 21 000 visiteurs sur l'ensemble du week-end !

**L'AVENTURE  
CONTINUE EN 2023  
LES 29 ET 30 AVRIL !**



# L' A F A U P P O U R S U I T S E S T R A V A U X J U R I D I Q U E S

## **PROTÉGER LES ESPACES À CARACTÈRE AGRICOLES ET NATURELS DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME**

Avec la collaboration d'Antoine de Lombardon, l'AFAUP a étudié pour la Ville de Rennes, les différents outils d'ordre publics ou privés pour protéger dans les documents d'urbanisme les espaces à caractère agricoles et naturels. Ce travail a donné lieu à des fiches juridiques, qui viendront compléter celles réalisées sur les différents possibles en agriculture urbaine.

Les fiches porteront sur :

- le PAEN : périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains
- la ZAP : la zone Agricole Protégée
- le coefficient de biotope
- le Plan Communal de sauvegarde
- la fiducie environnementale
- les obligations réelles environnementales

Le guide sera publié au printemps 2023 et sera illustré par quelques retours d'expérience.

## **UNE FAQ DE 130 QUESTIONS SUR LES ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉS À L'AGRICULTURE URBAINE**

L'équipe a rassemblé l'ensemble des questions juridiques posées par les adhérent.es et les porteur.ses de projets sur différents canaux (mail, whatsapp, entretiens, atelier avec des structures qui font de l'accompagnement de porteur.ses de projets etc.) et en a identifié d'autres issues des différents travaux. Une fois relue et validée par des expert.es partenaires de l'AFAUP (SRAL, CCMSA, Université de Poitiers, etc.), cette foire à questions sera disponible sur le site de l'AFAUP, en sept catégories : foncier et urbanisme, statuts juridiques, statut social, impôts et taxes, contrôle des structures, réglementation sanitaire, aides financières, et normes environnementales.

**La FAQ sera disponible et accessible sur le site internet de l'AFAUP au printemps 2023.**

## **LEVER LES ZONES GRISES JURIDIQUES AVEC LA FINALITÉ 3 DU RMT AGRICULTURES URBAINES**

L'AFAUP a continué ses travaux avec le RMT Agricultures urbaines dans le cadre de la finalité 3 "Favoriser les trajectoires entrepreneuriales en agriculture urbaine dans leurs cadres économiques et juridiques". Elle a co-encadré le stage de Victoire CHAMBERT-LOIR avec GAEC et Sociétés sur l'identification des freins et leviers du développement de l'agriculture urbaine, sous les aspects juridiques, réglementaires, fiscaux et sociaux. En étudiant les statuts juridiques, sociaux, fiscaux et fonciers de projets d'agriculture urbaine, le groupe de travail a sélectionné quatre zones grises à approfondir lors du séminaire du RMT le 11 octobre 2022 :

- L'animation, la formation, la pédagogie de jardins collectifs et de potagers en ville, pourraient-elles rentrer dans le cadre de la définition sociale de l'activité agricole ?
- Le bail rural est-il adapté aux projets agricoles sur bâti urbain ?
- Faut-il une autorisation d'exploiter pour les projets d'agriculture urbaine ?
- Quels contrats pour les projets d'agriculture urbaine situés sur du domaine public ?

**Les résultats du stage et du séminaire seront publiés sur le site internet de l'AFAUP en 2023.**

# L'AFAUP PORTE LES INTÉRÊTS DE SES ADHÉRENT.ES ET DE L'AGRICULTURE URBAINE



## SUIVI 2022 DES INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE

### PRESSE

Le Figaro	AC
Femme actuelle	Romain
Le Parisien	Marie
Télématin	AC
La Croix	AC
Revue Silence ça pousse	Marie

### CONSULTATIONS/RENCONTRES AUPRÈS DES MINISTÈRES

Bureau des affiliations et cotisations sociales (MAA)	AC
Bureau du foncier (MAA)	AC
ANCT	AC et Romain
Consultation Pacte et loi agricole	AC

### CONFÉRENCE/INTERVENTIONS/FORMATIONS

IE2VU	AC
ESCP	Marie
Université de Rennes	AC
Tables rondes SIA	Tous
EFUA - Table ronde en visio	Marie
Salon du SIVAL-forum	AC
48h ville de la Rochelle (conf + atelier)	AC
48h Nantes - forum installation	AC
48h Quimper - causette dans un jardin	AC
BPREA Ecole Du Breuil	Marie
Café installation Abiosol	Marie
MGP - collectivités	AC
BPREA Ecole Du Breuil	Marie

International Horticulture Congress	Marie
Idealco	AC
Fête de l'AU à Nice	Romain
Salon USH à Lyon	Romain
Salon du végétal	AC
Innopolis Expo	Marie
Université de Nantes	AC
Salon de l'Aquaponie	Marie
Colloque Agriculture urbaine et quartiers prioritaires (animation d'un atelier sur le foncier)	AC
Salon des Maires et des collectivités Locales	Romain
IE2VU Agroparistech	Marie
EFEA Agriculture urbaine	AC

## AUTRES ORGANISMES RENCONTRÉS

Ambassade des Etats Unis	AC
ANRU	AC
UNAM Union Nationale des Aménageurs	AC
Eiffage Immobilier	AC
Graine Ile-de-France	Marie
UMT Fermes Urbaines Professionnelles	Marie
Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	AC
Secours catholique	AC
WWF	AC
APES	AC
RENETA	Marie
LCL	AC

FN CAUE	AC
Métropole de Nantes avec la MAUA	AC
Biodiversanté	Marie
WWF	AC
Fondation pour la Nature et l'Homme	AC
CNFPT	AC
Institut Paris Région	AC
Crédit Coopératif	AC
Jeunes Agriculteurs	AC + Élus
Fondation MACIF	AC et Marie
ANRU / quartiers fertiles	AC
Ordre des architectes PACA	Romain







# M e r c i !

Nous remercions chaleureusement ceux qui ont aidé l'Afaup cette année, des aides précieuses et de grande qualité. Cet écosystème contribue à notre développement et nous aide à grandir en étant toujours plus pertinents :

la DRIAAF, la Fondation Carrefour, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, la ville de Rennes, la Banque des Territoires, l'ADEME et l'ADEME Ile-de-France, la DRIEAT, l'USH (Union Sociale de l'Habitat), l'Institut Paris Région, la Cité du Développement Durable, l'école du Breuil, Crédit Coopératif, Camille Claude et Clodies & Co, Antoine de Lombardon, le CAERIF, Clair & Net, CTIFL, Astred'hor, Benoît Grimonprez, Echologia, Chaire partenariale sur les agricultures urbaines, Camille Dumat, Emmaüs France, GAEC et Sociétés, CCMISA, Institut Agro, Ivan Dufeu, Philippe Billet, Claudia Corazzani, Quartiers fertiles et l'ANRU, Anne Harivel, Laurence Grandchamp, RMT Agricultures Urbaines et RMT Alimentation Locale, Graines de Jardins, Université Aix Marseille, la FNJFC, Pierre Heddi, ARS Ile-de-France, l'ANCT, Securagri, le CNFPT, Idealco, Abiosol, l'UMT Fermes Urbaines Professionnelles et l'ensemble des collectivités signataires de la charte AFAUP et tous les membres du conseil d'administration pour leur implication bénévole et sans relâche tout au long de l'année !

Nous remercions également tous.tes les adhérent.es de l'AFAUP pour leur investissement dans les actions que nous menons, mais aussi pour toutes leurs attentions sympathiques et encourageantes qui nous motivent au quotidien !

# **ANNEXES FINANCIÈRES**

**BILAN - ACTIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	25 200.00		25 200.00	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	3 436.45	1 185.68	2 250.77	1 844.95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	76.25		76.25	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>28 712.70</b>	<b>1 185.68</b>	<b>27 527.02</b>	<b>1 844.95</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	842.86		842.86	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	177 121.92		177 121.92	126 326.81
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>177 964.78</b>		<b>177 964.78</b>	<b>126 326.81</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>206 677.48</b>	<b>1 185.68</b>	<b>205 491.80</b>	<b>128 171.76</b>

**BILAN - PASSIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à <del>nouveau</del>	<b>108 639.30</b>	65 734.72
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	9 305.24	42 904.58
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>117 944.54</i>	<i>108 639.30</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>117 944.54</b>	<b>108 639.30</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	55 257.79	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>55 257.79</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 500.00	1 500.00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 789.47	18 032.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>32 289.47</b>	<b>19 532.46</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>205 491.80</b>	<b>128 171.76</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	20 100.00	20 960.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	180.00	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 817.06	6 359.11
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	323 714.90	214 854.20
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		1.02
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>345 811.96</b>	<b>242 174.33</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	1 339.20	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	65 042.83	47 875.59
Aides financières	46 600.00	46 600.00
Impôts, taxes et versements assimilés	635.01	365.60
Salaires et traitements	118 535.33	75 263.34
Charges sociales	48 338.90	28 684.37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	757.66	428.02
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	55 257.79	
Autres charges		52.83
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>336 506.72</b>	<b>199 269.75</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>9 305.24</b>	<b>42 904.58</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>		

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>9 305,24</b>	<b>42 904,58</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>345 811,96</b>	<b>242 174,33</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>336 506,72</b>	<b>199 269,75</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>9 305,24</b>	<b>42 904,58</b>



# AFAUP

Association Française  
d'Agriculture Urbaine  
Professionnelle



**AFAUP**

**Kerdec'h - 29 120 COMBRIT**

**[contact@afaup.org](mailto:contact@afaup.org)**